



Creation de statut de societe avec changement

Par **katia_old**, le **04/06/2007** à **12:31**

Lors d'une création de SARL notre siege sociale sera une pepiniere d'entreprise puis un mois plus tard l'on demenage l'entreprise dans notre lieu d'habitation car nous aménageons que le mois suivant.

Peut on stipuler dans les statuts ce changement d'adresse pour eviter de refaire toutes les démarches administratives pour le changement de sieges sociale?